

# ASSEMBLÉE NATIONALE

29 juin 2023

---

PJLO OUVERTURE, MODERNISATION ET RESPONSABILITÉ DU CORPS JUDICIAIRE -  
(N° 1441)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N° 165

présenté par  
M. Didier Paris

-----

### ARTICLE 2

À l'alinéa 19, substituer aux mots :

« et gérer l'activité de la cour d'appel »

les mots :

« la cour d'appel et à gérer l'activité de la cour ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel